

M. R. Gordon L. Fairweather (Royal): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentante est-elle de ceux qui regrettent la disparition du programme vieux jeu *This Hour Has Seven Days*?

LES TRANSPORTS

L'ACHEMINEMENT DES CÉRÉALES VERS VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail mais, avant de la poser, j'aimerais exprimer l'espoir que le secrétaire d'État ne prendra pas au sérieux ces gens qui jouent les censeurs. Hier, le ministre du Travail a dit qu'on chargeait des céréales dans le port de Vancouver. Je me demande si sa déclaration était exacte, car ce matin les nouvelles semblent indiquer que l'expédition des céréales est arrêtée.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Les dernières nouvelles indiquent qu'on est en train de refouler des wagons de céréales. Nous nous renseignons à ce sujet. Aussitôt que nous serons fixés, je ferai part à la Chambre des derniers renseignements.

[Français]

LES LIEUX HISTORIQUES

COMMÉMORATION DE SIR ALEXANDER GALT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Au sujet de la commémoration de sir Alexander Galt, l'honorable ministre a-t-il reçu de la Commission des sites et monuments historiques une recommandation précise et est-il en mesure de nous faire part de sa décision?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne crois pas que le sujet, soulevé par la question de l'honorable député, soit urgent au point où une question devrait être posée à ce moment.

M. Allard: Monsieur l'Orateur, à dix heures.

[Traduction]

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL (NORMES)

L'AJOURNEMENT DE LA PARTIE VISANT LES ARMATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): J'aimerais poser au ministre du Travail une question dé-
[M. l'Orateur.]

oulant de l'ajournement de la Partie I du Code canadien du Travail (normes)—Partie traitant des heures de travail—visant les armateurs du Canada. Le ministre a-t-il reçu ces dernières semaines des instances de la *Dominion Marine Association*, association des armateurs, en vue du maintien de l'ajournement de la Partie I ou de son exclusion du Code, et, en l'occurrence, quelle réponse a-t-il fournie?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): J'en ai reçues, en effet, et la question est à l'étude à titre prioritaire.

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire. Le ministre du Travail nous dirait-il quand il va prendre une décision au sujet de la demande initiale d'ajournement, présentée, sauf erreur l'an dernier?

L'hon. M. Nicholson: Il est difficile de fixer une date précise, car nombre des problèmes concernant l'ajournement sont reliés entre eux. Non seulement les armateurs du réseau navigable du Saint-Laurent, mais aussi ceux des côtes est et ouest, sont en cause. Toutefois, la question est étudiée de toute urgence et une décision sera annoncée le plus tôt possible.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Quand le ministre prendra une décision, l'ajournement de 18 mois remontera-t-il à la date de la première demande ou à celle de l'annonce de la décision?

L'hon. M. Nicholson: La Chambre en sera informée lorsque la décision sera annoncée.

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE QUE LA CCRO PERMETTE LA TENUE D'UN SECOND SCRUTIN POUR LE RÉSEAU ANGLAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire à l'honorable ministre du Travail?

Étant donné le résultat du scrutin tenu chez les employés de la Société Radio-Canada la semaine dernière, est-il dans les intentions du ministre de recommander au Conseil canadien des relations ouvrières de permettre la tenue d'un second scrutin pour le réseau anglais, de telle sorte que chacun des deux réseaux puisse avoir sa propre union?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il ne s'agit pas là d'une question supplémentaire.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, à dix heures.